

Le Fraterniste : organe de
l'Institut général psychosique
: revue générale de psychosie
/ dir. Jean Béziat

Institut général psychosique (Aubervilliers, Seine-Saint-Denis).
Auteur du texte. Le Fraterniste : organe de l'Institut général
psychosique : revue générale de psychosie / dir. Jean Béziat.
1913-09-26.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Le Fraterniste

LE NUMÉRO 10 OCTOBRE

Organisme de l'Institut Général de Psychosiques

Paul PILLAULT, Administrateur

BUREAUX DE PARIS : Paul NORD : 30, Boulevard de Port Royal, V.
BUREAUX DE LYON (Rhône) : M. BOUVIER, Magnétiseur-Guérisseur
12 bis, Rue Sébastien Gryphes, 12 bis

ABONNEMENTS : UN AN. 6 Fr. 50
6 MOIS. 3 Fr. 50

DIRECTION & ADMINISTRATION : 4, Avenue Saint-Joseph — Faubourg de Valenciennes
— DOULAI (Nord) —

ABONNEMENTS : UN AN. 5 Fr. 50
6 MOIS. 3 Fr. 50

ÉTUDES SCIENTIFIQUES, ÉCONOMIQUES & SOCIALES. — PSYCHISME, OCCULTISME, PACIFISME, FÉMINISME, PSYCHOLOGIE

A PROPOS DES FRATERNISTES ANGLAIS & CANADIENS

A la suite de notre article paru dans le numéro 146 sous le titre : **SURPRENANT PLAGIAT** : Un cortège de Fraternistes (?) à Lille, nous avons reçu quelques lettres s'étonnant de ce que nous ayons eu une allure quelque peu agressive, vis-à-vis des protestants anglais et canadiens créateurs des Fraternités anglaises.

Nous ferons tout d'abord remarquer que la manifestation du 31 août à Lille, ayant eu lieu sous le titre : **Cortège de Fraternistes**, nous avions bien le droit d'être surpris de n'en avoir pas été avisés. Nous avions aussi le devoir, tout le monde comprendra cela, puisqu'on se servait de notre titre, de chercher à savoir si la dite manifestation serait bien dans la note qui nous est propre à savoir : point de culte, pas de symboles, pas de bannières.

On a pu voir par la relation qui en a été faite dans le numéro 146, que ces Messieurs ne comprennent pas le Fraternisme comme nous puisqu'ils, eux, en tête, ils se promènent dans les rues avec des bannières.

D'autre part, comment se fait-il que le cortège de la même société qui eût lieu il y a deux ou trois ans à Lille, ne prit précisément pas ce titre de Fraterniste ? Voilà donc nettement établi que le mot Fraterniste a été pris chez nous. Nous n'avons pas voulu démontrer autre chose, et bien loin d'en être jaloux, nous n'y voyons au contraire qu'un événement du meilleur augure. D'ailleurs, on a pu remarquer que nous avions mis dans notre sous-manchette : mais on pourrait s'entendre.

Qu'également, vers la fin de l'article, il a été écrit que nous attention fraternellement M. le Pasteur Nick, et M. Contreras, président de la Fraternité de Lille et leurs quarante membres.

Nous voyons si peu d'inconvénients à ce que le titre de Fraterniste nous soit pris, que nous sommes au contraire joyeux de le voir se propager de plus en plus. Néanmoins, si les idées des Fraternités anglaises nous paraissent bonnes en ce sens qu'elles parlent de christianisme pur, d'anti-alcoolisme, de pacifisme, etc., nous répétons, car nous l'avons déjà écrit dans des numéros précédents, que la méthode éminemment religieuse qu'ils emploient : cantiques, (ne pas confondre avec chansons), bannières, etc., ne convient guère au tempérament français et que, si nous employons de pareils procédés lors de nos conférences publiques et contradictoires, nous serions battus d'avance rien que par cette mise en scène démodée.

Plus notre mouvement chrétien sera rendu laïc, plus nous rejetterons loin de nous les philosophies traditionnelles, et plus nous aurons chance de grouper autour de nous un puissant faisceau d'adeptes. Nous l'avons bien vu à Caudry et à Fourmies où un grand nombre de personnes ont été acquies à notre cause et où, par conséquent, nous avons semé un grand bien. Comme les Fraternités anglaises, et les protestants français aussi, ne vivent pas d'autre but que celui de grouper autour de leurs con-

ceptions chrétiennes le plus d'éléments possibles, nous leur demandons de nous dire bien franchement quelle méthode est la meilleure de la leur ou de notre pour, en pénétrant dans les milieux socialistes français; et voire même dans les milieux libéraux, comme nous le faisons, amener la masse à l'altruisme et au socialisme des cours. Il est probable, répétons-nous, que si nous étions arrivés à Caudry et à Fourmies, avec des bannières ou des uniformes, que les pommes cuites ne nous auraient pas été ménagées. Un bon compte de laïc a été beaucoup mieux accueilli, et la force de nos arguments beaucoup mieux appréciée qu'un catéchisme.

Et encore une fois, nous sommes si loin de dédaigner le mouvement fraterniste canadien et anglais, que nous serons les premiers à faire chorus avec eux, s'ils veulent bien comprendre qu'avant toute chose, il faut s'adapter aux mœurs du pays que l'on habite. Nous criions bien haut à ces frères : Déposez vos bannières, montrez votre libellé, si vous êtes en Angleterre; mettez tout cela de côté si vous êtes en France. L'essentiel n'est-il pas d'aboutir partout à l'altruisme, à la Bonne. Tous les moyens honnêtes peuvent être employés. Question de tactique.

Admettez qu'une personne sur le point d'être acquies à notre philosophie, voit passer bannières au vent, des gens qui se disent fraternistes, il y a gros à parier que nous perdrons le dit adepte. Nous avions le droit, sans cependant avoir la moindre idée de frapper sur nos frères anglais et canadiens, de donner une mise au point dans notre journal.

En résumé : comme intentions, d'accord, louables des deux côtés; comme moyens d'aboutissement, ils diffèrent, et cela ne veut pas dire du tout, que nous voyions en nos frères anglais et canadiens, des concurrents attendus qu'en Fraternisme, il n'y en aurait avoir.

Pour répondre à l'une des lettres ci-dessus que nous publions, nous dirions que nous n'avons jamais pensé qu'il fallait adorer les psychoses et les esprits.

Nous sommes pour la pensée libre, nous cherchons à extraire du domaine mystérieux de la métaphysique ce qu'il peut y avoir de bon et de consolant pour l'humanité, mais ce n'est pas nous qui élèverons jamais des chapelles aux esprits, qu'ils soient saints ou non, et nous espérons bien, que nos efforts, pour si faibles qu'ils soient, contribueront à amener la Religion vers la science, en faisant peu à peu des croyances une certitude. Nous trouvons que le symbole, la bannière, etc., sont pour des enfants. Nous commençons en ce 20^e siècle à voir un peu plus clair, et nous irons plus vite en nous débarrassant enfin de tout l'attirail et de tous les rites des cultes.

Voici maintenant les lettres que nous avons reçues et qui laissent entendre à tort que nous aurions été offensés de ce que l'on aurait pris notre titre de Fraterniste.

Laval, 26, rue Joliveau, 13 Septembre 1913.

Cher Monsieur Déca,

Votre exposé sur le propos de l'emploi du titre « FRATERNISTE » par les Anglais a été reçu au temps de M. de Molen. Le voici :

On lit, en effet, au livre des Nombres XI, 26, 27, 28, 29 :

« Comme Elisha et Média prophétisaient au camp, un jeune garçon vint et le rapporta à Moïse, disant : Elisha et Média prophétisent ! J'ai vu, qui servait Moïse dit à rebours : Soigneur, empêche-les ! »

Mais lui répondit : Ne la jalousie pour moi ? Plus à Dieu que tout le peuple prophétisât. »

Vous devez dire de même aujourd'hui : Place à Dieu que tous les peuples se reconnaissent au titre de « Fraterniste ».

Ce titre qui doit donner un sens à la parole, ne peut être restreint à une seule classe d'hommes, comme la vôtre. Ce serait sa négation même.

Enfin, de ma part, ce petit rappel à la sainte appréciation du cas présent, et à votre fraternité sentimentale.

I. GURDON.

II. Hénin-Liétard, 13 septembre.

Chers MM. Béral et Pillault,

Ayant lu, comme de coutume, le « Fraterniste », j'ai été bien touché par la première page. Car j'ai été ému dans la région du cœur, et j'y suis allé de plus en plus profondément. J'ai aussi, votre œuvre à l'esprit, car vous avez les mêmes idées que moi. J'ai entendu vos conférences à l'Institut, puis à Hénin-Liétard, et j'ai été très touché, car vous parlez d'Amour et de Bonne, et je ne vois rien de plus beau que de s'aimer les uns les autres. Mais pour prouver son amour envers ses frères malheureux, il faut les secourir, et votre œuvre, cher Monsieur Pillault, est de soulager les malheureux malades et de les guérir, la nôtre et celle de nos chers frères anglais et canadiens est de sauver et de relever les infortunés baveux. Combien de familles ont connu le bonheur par la Croix-Bleue, société d'assistance sociale. Depuis près de deux ans j'en fais partie ainsi que moi-même, et mes chers enfants prennent aussi l'habitude de l'assistance.

Vous êtes peut-être, chers amis, que d'après la Bible, Dieu ne nous destine pas à mourir, mais nous sommes qu'il a fait notre être. Et vous savez beaucoup mieux que moi par des chrétiens convaincus comme nous, fraternistes, et beaucoup d'autres qui font partie de nos fraternités, que par des livres-penseurs. Car nous voyons Dieu et lui seul.

Dites, chers amis, les Anglais, les Canadiens, les Libois et tous les autres, nous avons le droit de porter le nom de Fraternistes. Car nous sommes tous frères en Jésus-Christ, notre Sauveur.

Madame JUPIN Joseph.

III. Genève, Chêne, Avenue de Bel-Air, 13 Septembre 1913.

Monsieur,

Je suis surpris, d'après le dernier « Fraterniste » de voir que le mouvement des

POURQUOI VOUDRIEZ-VOUS QUE JE NE RAISONNE PAS ?

Pourquoi la faculté de raisonner nous aurait-elle été donnée, si ce n'était pour nous en servir ? Et dès lors pourquoi la Revue des Sociétés Secrètes, à la tête de laquelle se trouvent pourtant des personnalités d'élite, voudrait-elle me maintenir, sous l'autorité d'un dogme inébranlable ?

Et pourquoi aussi, puisque nous disons être d'accord sur le fond de la question — point capital — de l'existence de Dieu et de la survie, pourquoi trouve-t-on que j'ai tort de méditer, d'expérimenter ?

Sera-ce en ne cherchant pas que l'homme deviendra conscient de ses devoirs au sein de l'Univers où il plonge et dont il est ? Je voudrais bien que M. Fomalhaut me réponde.

Les Fraternités anglaises et canadiennes étaient inconnues à votre journal. Et puis, qui parle de se défendre ? Qui donc est ce journal excellent que vous préconisez si bien ? Il n'y a qu'un seul, pas de d'ailleurs, et les mots de Fraternité, Fraternisme, Fraternisme et « tout » quand on ne voit pas brevets et diplômes que je sache. Je connais des appellations qui remonteraient au siècle dernier, j'ai eu l'occasion de recommander vos vœux larges, évangéliques, socialistes, pacifistes à tous les degrés, optimistes et fraternistes qui sont excellents.

J'avoue que par là cependant la base spirituelle n'est pas adoptée par tout le monde tant s'en faut. Je voudrais voir cette hypothèse rester telle, car on obtient les mêmes résultats sans spiritualisme et je crains que cette doctrine développée ne crée une nouvelle schizophrénie, comme celle des sectes, ce qui serait certainement un évènement.

Admettons maintenant que l'œuvre spirituelle à tous les degrés, mais collaboration, et le mouvement des esprits.

Ce n'est pas de la sorte mon sentiment personnel que je vous transmette, mais celui de beaucoup de personnes qui, hors de ces points susvisés, sont certainement d'accord avec les points de vue susvisés plus haut.

L'auteur de cette lettre nous signale en outre un projet de Congrès international du Christianisme social, devant avoir lieu à Bile dans un an et auquel seront personnellement représentés les Fraternités de tous les pays.

Les questions suivantes seront mises à l'ordre du jour :

1. Pourquoi une transformation sociale s'impose-t-elle comme un devoir de conscience ?
2. Notre attitude vis-à-vis du socialisme organisé ?
3. Le Christianisme et la Paix Universelle.
4. Le Christianisme et les Peuples opprimés.
5. Le Christianisme et l'Alcoolisme.
6. Le Christianisme et la Traite des blancs.

Les Séances Demange

C'est le Vendredi 10 Octobre, à 9 heures du soir, qu'aura lieu à l'Institut Général Psychosique, 4, Avenue Saint-Joseph, Sin-le-Noble, la première séance de déplacements d'objets sans contact.

Il n'est accepté que 30 personnes par séance. Les cartes délivrées contre mandat de 10 francs, indiqueront avec le numéro d'ordre la date à laquelle le porteur devra se présenter pour assister au phénomène.

L'Indignation

C'est encore la « Revue Internationale des Sociétés Secrètes », Lisez plutôt : « Nous avons plusieurs fois signalé les effets faits pour attirer les enfants dans les sociétés secrètes dites « Fraternités ». Cela a été relevé par Monsieur Armand Breyer, secrétaire général des Fraternités, dans le « Fraterniste », 25 juillet 1913.

L'article en question « Nous avons louché l'âme », est alors publié tel qu'il a paru dans le numéro 139 du « Fraterniste ».

Puis vient l'appréciation suivante :

« Nous sommes certainement « deus » de voir toutes les lettres chercher à attirer l'enfance dans leurs filets. Mais nous sommes de plus profondément indignés quand nous constatons que sous prétexte d'apprendre aux enfants la « Charité », la « Bonne », et l'« Amour Fraternel », on conduit de jeunes êtres, sans distinction des assemblées où on leur inculque les pentes du spiritualisme, qui conduisent à la folie et au suicide. C'est pourquoi nous ne cessons de répéter aux Psychosiques : Respectez au moins l'enfance. Que diriez-vous de gens qui recueilleraient des enfants pour en faire des sorcières ou pour leur donner l'habitude de tuer le prochain ? »

J'ai toujours aimé la critique, parce qu'elle fait évoluer. Je suis reconnaissant mes amis, — qu'il me soit permis de me rendre cette justice — et quand j'ai eu tort, je fais tout mon possible pour réparer.

Passez ce que la Revue Internationale « aura reconnu et avoué » franchement, quelle n'est pas la loi de la science ? L'édification que l'on donne aux enfants Fraternistes.

Précisons-les que nous fondons des Spiritualistes ou des adhésions ? Il me semble que cet organe catholique doit préférer le spiritualisme à l'altruisme.

Nous sommes donc profondément d'accord.

Jamais je n'ai recueilli aucun enfant dans une société secrète.

Il est des actes, comme la communion, la confirmation, l'ordination, etc., pour lesquels l'Église fixe l'âge selon l'importance de ces actes.

Or, le Spiritualisme ne peut être tenu comme un prétexte à l'exploitation commerciale, à la débauche, à la débauche, à la débauche, à la débauche.

Donc, jamais je n'ai conduit aucun enfant, et les autres groupes non plus, dans une séance spirituelle. Je me rendrais d'ailleurs des Bons, des Charitables, des Fraternistes. Et conséquemment, la dévotion des spiritualistes.

A eux de voir, quand ils auront l'âge, où est la doctrine qui semble le plus vraie et la plus exaltante.

BREYER Armand.

SUS AU CHARLATANISME

A propos de mon article paru sous ce titre dans le numéro 135 du 27 juin 1913, Madame Jeanne, 5, rue du Banquier, Paris, nous prie de bien vouloir informer nos lecteurs que les renseignements qui nous avaient été transmis au sujet du Sanctuaire ne correspondent pas à la réalité et qu'il conviendrait d'encourager le médium Jean, 56, avenue Saint-Ouen Paris, qui, d'après elle (nous lui laissons toute la responsabilité de cette affirmation) est sincère et digne d'intérêt.

Donc acte.

Emile CHRISTOPHE.

CHARLATANISME

ne doit pas rimer avec

OCCULTISME

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, 3 septembre 1913.

Mon cher secrétaire général,

Permettez-moi de vous féliciter de votre courageux et si juste article : SUS AU CHARLATANISME !

Il importe, en effet, que tous ceux qui font de l'Occultisme sérieux — à un titre quelconque — s'unissent et dénoncent les fraudeurs, les dupes, ceux-ci fournissant des armes puissantes à nos ennemis, lesquels, volontairement ou non, jugent les uns d'après les autres.

A mon très humble avis, il serait notamment bon que les professionnels ne s'abritassent par derrière les pseudonymes plus ou moins ronflants — lesquels peuvent faire naître des méprises fâcheuses.

D'autre part, il faudrait que le public comprît et qu'on lui fit comprendre que tout n'est pas possible à l'échelle de telle ou telle branche de l'Occultisme, et qu'il y a des limites dont Dieu seul est le maître.

Il faudrait, en conséquence, que ceux qui s'adressent à nous ne nous demandassent pas de garantir les résultats de nos travaux, ceci étant loin de toujours être possible.

Il ne se passe pas de jour que, dans mon courrier, je ne trouve des lettres dans lesquelles on me demande de garantir telle ou telle réussite.

Invariablement, je réponds : « Je

Le Fraterniste dans les grands quotidiens

Pour répondre à quelques abonnés qui y insistent — ce dont nous les remercions vivement — nous dirons qu'une annonce dans un quotidien, pour être efficace, doit être suffisamment grande. Dans ces conditions, il faut compter sur 1.500 à 2.000 francs pour un seul numéro. De plus, il faudrait l'insérer deux ou trois fois à intervalles. C'est donc une assez forte somme qu'il faut trouver. Nous pouvons toujours essayer de la réaliser, car si la Psychose aidant, nous arrivions à ce résultat, c'est le monde entier qui aurait connaissance de notre journal de Progrès spirituel et nous verrions sans nul doute doubler le nombre de nos abonnés.

En tous cas, nous publierons incessamment une première liste de souscripteurs que l'on pourrait désigner : LISTE D'ENCOURAGEMENT, car ce n'est réellement qu'avec le numéro d'aujourd'hui que la souscription est ouverte entre tous nos lecteurs. Toutes les sommes reçues seront insérées.

LE FRATERNISTE.

Avis Important

En présence de certains faits regrettables qui nous ont été signalés et pour éviter leur fâcheux retour, nous prions tous ceux de nos abonnés ou amis qui seraient sollicités pour un prêt ou un secours, sous quelque prétexte que ce soit, d'en aviser aussitôt la Direction.

Nous ne permettons à personne de se servir du couvert du « Fraterniste » pour des opérations de ce genre.

Alchimie - Hylozoïsme. - Arts Divinatoires : Astrologie, Manologie, Physiognomonie, Graphologie, Rhabdomancie, Cabale, Psychométrie, Voyance, etc.

RHABDOMANCIE

Que chacun s'essaye à la Baguette

PLAN D'ÉTUDE PAR LA BAGUETTE

Il y a certainement en France plusieurs milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants qui, armés d'une fourche de coudrier ou d'autres bois, s'exercent à la recherche des sources.

C'est une occupation fort à la mode, et la mode, pour une fois, est en cela bien inspirée : on ne saurait trop encourager à la suivre.

Rien, en effet, de passionnant comme la Baguette, cette petite fourche, qui, tenue en main lorsque l'on marche, tout à coup frémit, travaille dans les mains, se meut et brusquement se déclanche : c'est que l'on vient de franchir une zone influençante, qui très souvent avoisine un cours d'eau souterrain.

Je voudrais voir nos amis s'adonner à ce passe-temps captivant ; je voudrais leur voir trouver des sources. Certes on ne s'improvise pas en quelques minutes bon sourcier ; on n'est pas sourcier parce que la Baguette a une fois tourné ; un véritable sourcier doit avoir étudié son Art, connaître toutes les manifestations de la Baguette, leur signification ; tous nos bons sourciers professionnels ont au moins une douzaine d'années de pratique.

J'ai souvent comparé les sourciers aux chanteurs ; comme le chanteur, le sourcier doit être doué, et, étant doué, comme le chanteur, il doit cultiver longuement le don très naturel qu'il possède. Le sourcier ne doit se produire, comme le chanteur ne doit affronter la rampe qu'après des études longues, minutieuses, et surtout heureuses.

Du fait que beaucoup de nos lecteurs ne pourront devenir des sourciers professionnels, il n'en doit pas résulter chez eux un dédain pour la Baguette. Même aux simples amateurs, la Baguette peut apporter de profondes satisfactions.

D'ailleurs la Baguette est une occupation tout à la fois d'été et de beau temps ou d'hiver et de mauvais temps ; lorsque le ciel est clément les fervents de la Baguette peuvent observer en plein air, dans les jardins et dans la campagne ; lorsque la pluie tombe ou que les frimas viennent, le Baguettiste rentre au logis et là, il peut passer de longues heures, sans ennui, en étudiant en chambre, des problèmes d'un plus haut intérêt, qui, chaque jour, deviendront pour lui plus pressants, plus captivants.

Ainsi au dehors, lorsque le temps le permettra, avec une baguette de coudrier, de lilas ou d'autre essence, avec une baguette de balaine ou avec une baguette de fer il recherchera des courants d'eau souterrains ; il s'essayera à déterminer leur direction, leur largeur, leur profondeur, à apprécier les nappes.

Au dedans il étudiera les courants gazeux et les courants électriques ; il déterminera la distance à laquelle se trouve une personne apte à la baguette.

Pour faire cette dernière expérience, on choisit comme lieu d'expérience deux chambres séparées par une porte ; on plante un piquet en acier contre la porte ; à ce piquet sont reliés deux fils métalliques que l'on étend sur les parquets ; on marque les parquets mètre par mètre, avec de la craie. La personne avec laquelle on doit opérer s'éloigne de la porte en tenant le fil dans la main droite ; elle s'arrête où elle veut à un, à deux, à trois, à cinq mètres ; l'opérateur, qui a le dos appuyé contre la porte part à son tour dans la direction opposée en tenant sa baguette demi-verticale, faisant bien ressortir ; il marche le long du fil sans le toucher, la pointe de la baguette dirigée au-dessus du fil ; dès que la baguette se relève vers lui, il regarde le parquet voit, qu'il est, par exemple, à trois mètres de la porte ; la personne doit dans ce cas, se trouver à trois mètres de la porte ; l'opérateur peut contrôler en partant de l'extrémité de la chambre ; il tient alors sa baguette horizontale et marche vers la porte, la baguette devra s'incliner à la marque trois mètres.

Cette expérience, peut être variée à l'infini ; elle peut, après avoir été réussie, amener à combiner cent recherches de même nature.

Il est une question sur laquelle je voudrais voir concentrer une partie des efforts : c'est sur la question des baguettes spéciales.

Je m'explique. Une baguette de cuivre ne réagit pas comme une baguette de fer ; ces différences dans les réactions sont curieuses à pénétrer.

Non seulement elles offrent par el-

les mêmes un intérêt utilitaire, mais elles doivent conduire à la solution d'un autre problème, qui permettra d'accomplir des prodiges encore plus surprenants que ceux qui ont été enregistrés au moment du concours des baguettistes de mars dernier.

En notant les réactions différentes des baguettes en métaux purs, ou en certains alliages, on parviendra peut-être à rencontrer des baguettes réagissant exclusivement sur un métal ou sur un minéral, ou sur un corps déterminé.

Lorsqu'une telle baguette s'agitait, on saurait sûrement que l'on se trouvait en présence d'un corps déterminé ; c'est le but à attendre, le but qu'il faut atteindre.

Que nos amis travaillent en ce sens qu'ils travaillent avec ténacité, et ils seront récompensés de leurs efforts par de belles découvertes.

Mais il ne faudrait pas que chacun travaille isolément dans un coin, comme en se cachant ; il importe que chaque constatation soit signalée, tout au moins à un homme expérimenté, susceptible de juger la valeur du fait obtenu.

Tous les baguettistes, qui ont bien voulu correspondre avec moi, m'ont eu, je crois bien, qu'à s'en féliciter. J'ai pu leur donner une appréciation désintéressée sur leurs résultats, j'ai pu leur fournir des conseils utiles et les mettre ou les remettre sur la bonne voie.

Cette collaboration des jeunes et des aînés a déjà porté ses fruits. Chaque fois nous pénétrons plus avant dans le problème de la baguette, qui est le problème de l'essence de la matière ; chaque jour nous pouvons mieux discerner ce qu'est la matière et imaginer des procédés d'investigation permettant de percevoir des réalités qui ne tombent pas sous nos sens.

Si nous dispersons nos efforts sur tous les problèmes, nous n'arriverons pas à de promptes solutions, nous y pouvons plus rationnellement tendre en concentrant nos efforts vers le même but à un même moment.

Je pose donc certaines interrogations pour guider nos amis et je dis : Est-il exact que des baguettes de fer doux, d'acier trempé, d'aluminium tournent exclusivement sur l'eau ? 2° Est-il exact que les baguettes en cuivre électrolytique tournent exclusivement sur l'eau et sur le fer ? 3° Est-il exact que les baguettes en argent pur et les baguettes en maillechore sont insensibles à l'action de l'eau, mais tournent sur les métaux ? 4° Est-il d'autres métaux ou d'autres alliages qui peuvent tourner exclusivement sur l'eau et quel métal ou quel alliage faut-il préférer pour rechercher à coup sûr tel ou tel métal, tel ou tel corps ? 5° Ces baguettes spécialisées fournissent-elles des résultats identiques entre toutes les mains heureuses ?

Au fur et à mesure que des constatations me seront communiquées, je fournirai à leur sujet soit par lettre personnelle, soit par article dans ces colonnes, mon appréciation motivée.

Je m'érige ainsi en guide bienveillant ; puisse mon concours être utilisé et favoriser le résultat que j'appelle et que j'espère.

Henri MAGER.

A quelques grincheux

Nous faisons tout ce que nous pouvons, tout ce que nous savons. Et comme, malgré tous nos efforts, nous ne parvenons pas à contenter toutes les exigences, nous pensons, nous en rapportant à la facilité avec laquelle on sait critiquer, que ceux qui cherchent ainsi la petite bête doivent être infiniment mieux dotés que nous pour mener à bien notre œuvre. Dans ces conditions, ils rendraient grand service à la cause, et nous leur serions profondément reconnaissants, s'ils venaient ici nous donner quelques leçons consistant à nous apprendre le moyen de contenter tout le monde et son père.

Quand ils seront bien attelés à la besogne, ils se rendront alors à l'évidence, pas avant.

Il serait donc beaucoup plus sage pour eux de se taire en attendant d'avoir fait l'expérience de la situation qui nous est ici faite.

SCIENCE - RELIGION - THEOSOPHIE

L'homme n'a-t-il qu'une seule existence terrestre ?

Il est au cœur de tous les hommes un sentiment inné, profond, qui se manifeste souvent avec la plus grande force, une vive impétuosité : c'est le sentiment de la justice. C'est au nom de la justice que les nations luttent, combattent, savent vaincre ou mourir. C'est au nom de la justice qu'éclatent les revendications sociales. Ce sentiment préside au gouvernement des peuples, à l'éducation des enfants et, si jeunes que soient ces derniers, ils n'y laisseront point porter atteinte dès lors que leur intérêt est en jeu. Toute injustice les irrite, en fait des révoltés.

D'où provient donc ce sentiment qui fait partie intégrante de notre conscience ? Il n'est pas autre chose que la résultante de toutes les expériences que nous avons faites dans nos multiples vies antérieures. Confusément, nous sentons que la justice est conforme à l'harmonie universelle, au bien général, à notre bonheur ; qu'à la contraire, l'injustice est la source du mal et la cause de nos souffrances, de notre malheur.

Nous faisons de la justice l'un des premiers attributs de la Divinité ; elle est la justice suprême, équitable et parfaite, sans faiblesse et sans indulgence. Evoluer, c'est donc, pour nous, se rapprocher de cette justice absolue ; c'est développer sans cesse, en nous, la raison humaine jusqu'à ce qu'elle devienne divine. Elle est le plus bel apogée de l'homme, elle doit devenir peu à peu son unique règle de conduite. Tout ce qui n'est pas juste ou vrai, la révolte ou l'indigne, elle ne veut ni se laisser vaincre ni capituler.

En bien, ce sentiment net de la justice, cette raison humaine faite de clair bon sens, nous allons les voir à l'état de conflit et de conflit aigu, avec cette croyance adoptée par tout l'Occident, c'est à dire l'Europe, que l'être humain n'a qu'une seule existence terrestre.

Ce conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

Le conflit n'est point né d'hier ; il date de 1500 ans, ou plus exactement du Synode de Constantinople, en 543. Là, l'Eglise romaine jeta l'anathème sur ceux qui croient et enseignent la préexistence de l'âme ; autrement dit, sur ceux qui admettent la pluralité des vies terrestres pour la même individualité. C'était condamner la croyance en la loi de réincarnation.

L'utilisation des Voyants

Hypnotisé, un « sujet » aurait découvert le corps de M. Havas, l'avocat hongrois, disparu depuis six mois.

Nice, 30 août.

L'affaire Havas va-t-elle revenir sur l'eau ? On se souvient que M. Havas, avocat du barreau de Budapest, se trouvant en villégiature à Nice, avec sa famille, disparut un soir de main d'homme. Se trouvant dans un café de l'avenue de la Gare, avec ses parents, il les quitta pour aller se faire raser et on ne le revit plus. La police n'osa pas des recherches qui ne donnèrent aucun résultat. Plus tard, un détective américain, M. Harris, vint à Nice, revêtu par la famille pour retrouver le disparu. Il ne fut pas plus heureux, malgré l'annonce d'une prime de 50.000 francs à qui ferait retrouver M. Havas, mort ou vivant.

Or, hier, un détective italien, M. Sighieri, se rendit auprès du juge d'instruction et déclara que son attention avait été éveillée par cette disparition : il avait décidé de tenter de résoudre la énigme du monde avait échoué. Il vint à Nice, étudia l'enquête faite par la police française, se livra également à des recherches personnelles et repartit ensuite pour l'Italie. Il revint bientôt accompagné d'un « sujet » sur lequel il se livra à des expériences d'hypnotisme.

Le sujet, M. Sighieri, réussit brillamment, puisqu'il déclara que le cadavre de M. Havas se trouvait dans un bassin du quartier de Cimiez. Détaillé original et étrange, le « sujet » en question n'était jamais venu à Nice. Il n'en expliqua pas moins de façon très nette où se trouvait ledit bassin. M. Sighieri se rendit immédiatement à Cimiez et ne fut pas de peine à trouver le bassin, qui était plein d'eau. Un balcon lui permit d'en toucher le fond.

J'ai senti, dit-il, à un endroit une résistance. Quelque chose était enfoncé là et ce quelque chose, c'est un corps humain.

Ces affirmations n'ont toutefois pas convaincu le magistrat. Le juge d'instruction a simplement engagé le policier italien à continuer ses recherches et lui a promis de lui donner tout son concours le jour où M. Sighieri aurait établi d'une façon certaine, en se basant sur des constatations dignes de foi, qu'un corps humain se trouvait dans le bassin de Cimiez. Le service de la Sûreté a été toutefois prévenu et se livre à une enquête, de concert avec le détective italien.

En attendant le résultat des recherches (1), il est en tous cas intéressant de constater que, bien que n'étant jamais venu à Nice, le « sujet » avait nettement décrit l'emplacement du bassin.

(1) M. Sighieri est retourné à Turin, mais il doit revenir sous peu dans notre ville ; l'effet de demander à la Compagnie des Eaux de l'aider dans ses recherches et de faire vider le bassin qui, d'après lui, sert de tombeau au banquier hongrois. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Une Réponse du Professeur

Docteur FALCOMER DE VENISE

Nous avions demandé au docteur Falcomer de Venise (Italie) de bien vouloir nous dire ce qu'il pensait des portraits médiumniques obtenus par Mme la princesse Karadjá et dont nous avons publié un spécimen dans notre numéro 144.

Ce n'est pas que nous ayons douté un seul instant de la véracité du fait car les renseignements reçus à ce sujet étaient de source sûre et nous n'avons pas hésité à en faire la publication.

Mais, si nous avons prié M. Falcomer de nous donner son opinion, c'était pour éclaircir davantage encore nos lecteurs et aussi afin d'avoir une opinion plus récente, la carte publiée dans le numéro 144 datant de 1907.

Voici l'intéressante réponse du docteur Falcomer.

Venise, 30 août 1913

Cher Monsieur,

Parfaitement vrai, ce que vous m'écrivez au sujet de Mme la princesse Karadjá, mais le portrait a été photographié par un professionnel et je n'en ai pas retiré la négative.

J'ai composé un article sur les phénomènes qui se rattachent à l'esprit de ma mère et j'attends des renseignements de la part de Mme la princesse Karadjá pour finir ce travail.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutations empressées.

Docteur M. FALCOMER.

MERCI

Nous avons reçu l'intéressante lettre suivante :

Béthune (P.-de-C.).

C'est curieux, cher monsieur Béthune, mais tout existe... On m'aurait dit, qu'un autre temps, se serait levé un homme capable, rien que par son énergie et son travail, de faire triompher nos idées par le moyen d'un grand journal que, sûrement, je n'aurais pas eu.

Vous pouvez dire que vous êtes étonnant, vous ?

Comment pouvez-vous faire ? Je crois à la Psychose, ne serait-ce que parce qu'elle me prouve de quels tours de force, elle est capable par vous !

J'ai essayé dans le temps, de faire un mensuel : l'écrire n'est rien, mais faire la cuisine c'est atroce ; je fais faire vivre : impossible... Et vous, vous réussissez !

Je vous admire, Bravo !

Vous aidez puissamment à établir les temps nouveaux.

Jules DUTORDOIR.

NOS GUÉRISONS

Les attestations de guérisons publiées dans le *Fraterniste* sont toutes autorisées par les personnes guéries

307. — BRAS PARALYSÉ.

Attestation de Madame Pierron Camille, à Lille (Nord).

Messieurs,

Je me croyais la plus malheureuse des femmes, car j'avais mon bras droit paralysé et surtout ma main qui ne fonctionnait plus du tout. Je ne pouvais ni manger ni écrire. J'aurais voulu que tout essaye de guérir et que rien n'y ait fait.

Heureusement qu'une amie m'indiqua l'Institut Psychique de St. le Noble on tant de guérisons se produisaient. J'y suis venue et ai le bonheur, dès ma première visite d'obtenir la libération de mon bras et de ma main.

J'ai pu couper ma viande et manger avec l'aide de ma main, chose que je ne pouvais plus faire. Je continuerai à venir vous voir, car je me trouve si bien de votre encadrement et suis trop heureuse d'être débarrassée de mon mal.

Vous pouvez publier ma lettre.

Madame PIERRON.

308. — MALADIE DE CŒUR. — NERVOUSITÉ.

Attestation de M. Hannecart, 29, rue Gambetta, à Hautmont (Nord).

Messieurs,

J'avais un battement de cœur si prononcé que je ne pouvais plus travailler du tout et que j'avais perdu tout appétit.

J'ai eu en tout, trois visites chez vous et j'ai été au bout de ce laps de temps complètement guéri.

Vous pouvez publier ma lettre.

M. HANNECART.

309. — SUIITES D'OPÉRATIONS. — MAUX DANS LE VENTRE, etc.

Attestation de Mademoiselle Maria Lavisse.

Monsieur Cayeux, par Anvin (P.-de-C.).

Messieurs,

C'est pour moi le plus grand bonheur, en même temps que le plus grand devoir de confirmer et de compléter l'attestation de ma guérison qui a été insérée dans le « Fraterniste » du 12 septembre. Comme je vous l'ai dit la semaine dernière, j'ai subi une opération dans le ventre, il y a 6 mois, des suites d'un accident survenu à 4 ans.

L'opération chirurgicale, faite en avril dernier, consistait à remettre tous les viscères en état ; pour cela, on avait dû sectionner des nerfs, ce qui, petit à petit, me conduisit à la paralysie des jambes et des reins. Le ventre devenait de plus en plus enflé et douloureux ; le repos absolu qui m'était prescrit ne conduisait plutôt à l'impotence qu'à la guérison.

Je confirme ce que j'avais dit la semaine dernière, après avoir fait de 3 à 4 kilomètres par jour, après ma première visite à l'Institut Psychique à Douai, le 29 Août, et après la deuxième visite le 6 septembre, j'avais maigri de 4 kilos (60). J'avais-il tumeur, des suites de l'opération ? Je n'en suis rien. Je confirme également avoir quitté la cuisine ventrière que je portais si péniblement, le samedi 30 août.

J'ai déclaré la semaine dernière que la ceinture de ma robe était devenue beaucoup trop large aujourd'hui, mon tour de taille est redevenu normal. L'estomac, qui d'après mon docteur, était descendu de 20 centimètres trop bas, est venu se replacer de lui-même la nuit du mardi au mercredi, le 12 jour du traitement.

Le lendemain 13 jour, je me suis mon cœur pour la première fois cette année et je le supportais sans aucune douleur. A partir de ce jour-là, le poète devant le matin jusqu'au soir, comme avant l'accident (mot, qui était condamné toute ma vie à remplacer le corset par la ceinture ventrière et j'ai seulement 29 ans).

Assés, Messieurs, je suis sûr de certifier que je suis complètement guérie, et je puis, sans me fatiguer, faire n'importe quel travail lourd ou pénible.

Messieurs, je ne puis vous traduire l'expression de mes sentiments de reconnaissance, aussi je prie Dieu de vouloir bien bénir vos nobles efforts, vous, et les dévoués fraternistes, qui ne demandez qu'à soulager, calmer la douleur et essayer les larmes de nos pauvres malheureux frères, pour le plus grand bien de l'humanité souffrante.

Votre reconnaissant et dévoué,

Maria LAVISSE.

Avis aux Abonnés

Nous tenons à informer nos abonnés, et particulièrement ceux de six mois, qu'ils n'ont pas à s'étonner de recevoir par la poste un reçu du montant d'un second semestre alors qu'ils ont payé le premier. Beaucoup se figurent que l'abonnement leur est réclamé deux fois. C'est une erreur. En effet, on s'abonnait ici ont payé immédiatement ou quelques jours après et, le temps s'écoulant très vite ils sont surpris qu'à l'échéance du dit abonnement, on leur envoie un reçu pour le renouvellement. Ils nous retournent ainsi la valeur impayée. Nous les prions de croire que nous agissons en toute sincérité et que tout abonnement étant, comme dans tous les journaux, sans exception, payable d'avance, c'est du renouvellement de leur abonnement qu'il s'agit.

Il n'a jamais été question de percevoir deux fois le prix d'un abonnement, ce qui serait malhonnête et ne voudrions pas nous permettre, à moins d'une erreur que nous réparons toujours volontiers.

LE FRATERNISTE.

